

## Création des compétences professionnelles dans les organismes non-gouvernementaux des Géomètres lituaniens

Professional capacity building in Lithuanian non-governmental organisations of Surveyors

Par / by Steponas DEVEIKIS

Conférence régionale de la FIG et le 10ème anniversaire de l'ONIGT, Maroc, 2 – 5 décembre 2003

TS 22, MARRAKECH, le 4 / 12 / 2003

## LITUANIE. Information générale

POPULATION	3,5 millions
SURFACE	65 300 km carré
⇒labours / agricole	60,1 %
⇒surface boisée / forêts	30,3 %
⇒surface bâtie	5,5 %
⇒surface couverte d'eau	2,4 %
⇒territoires sauvegardés (Patrimoine)	0,6 %
⇒autres terrains	1,4 %
ADMINISTRATION	
Départements ( <i>apskritis</i> )	10
municipalités	60
communes	426
les sites cadastraux (unités de la planification)	1397

## ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Association lituanienne des experts en évaluation des biens / *Lietuvos turto vertintoju asociacija*, fondée en 1994 ; membre des organismes internationaux (1995) - FIG, TEGoVA, IVSC.
- Association lituanienne des géomètres / *Lietuvos matininku asociacija*, fondée en 1994 ; membre de la FIG (1995)
- Union des ingénieurs de génie hydrotechnique et du régime foncier / *Lietuvos zemetvarkos ir hidrotechnikos inzinieriu sajunga*, fondée en 1989 ; le centre de l'activité se trouve à l'Université de l'agriculture de Lituanie qui est le membre académique de la FIG depuis 2001.

## LE GEOMETRE CONTEMPORAIN



La pratique moderne de la profession du géomètre comporte un large spectre d'activités : le cadastre, la gestion foncière et immobilière, la planification territoriale, l'estimation et évaluation des biens, la gestion financière d'investissements et les autres domaines pour le développement durable urbain et rural.

Toutes les activités du géomètre dans notre pays sont libérales mais sous la tutelle du Ministère ou de Service national du foncier. Il faut avoir la licence ou le certificat, le brevet de la qualification pour les expertises, pour le remembrement, les travaux topographiques, etc.

## BASE JURIDIQUE / LEGAL BASIS (1)

Une base juridique pour l'activité du géomètre comporte les lois suivantes:

- **Loi sur le rétablissement du droit de la propriété privée (1991; 1997);**  
Law on the Restoration of the Rights of Ownership (1991; 1997)
- **Loi sur la Réforme foncière (1991; 1997);**  
Law on Land Reform (1991; 1997)
- **Loi foncière (1994);**  
Law on Land (1994)
- **Loi sur la planification territoriale (1995, un nouveau projet en 2003);**  
Law on the Territorial Planning (1995; draft 2003)

## BASE JURIDIQUE / LEGAL BASIS (2)

- **Loi sur la construction (1996, 2002);**  
Law on the Construction (1996)
- **Loi sur le Registre immobilier (1996);**  
Law on the Real Property Register (1996)
- **Loi sur le Cadastre immobilier (2000);**  
Law on the Real Property Cadastre (2000)
- **Le Code civil (2000, en vigueur du 1 juillet 2001).**
- **Loi sur l'évaluation des biens et des affaires (1999, un projet nouveau en 2003);**  
Law on the Basics of Property and Business Valuation (1999)
- **Loi sur la géodésie et la cartographie (2001);**  
Law on the Geodesy and Cartography (2001)
- **Projet de la Loi sur le Géomètre / Draft of the Law of Surveyor (novembre 2003)**



## LES TACHES TECHNIQUES (1)

Grâce au soutien technique ainsi qu'économique et financière de la part des organismes institutionnels suédois, danois, français, hollandais, allemands et des autres qui travaillaient avec les spécialistes de notre pays,- FIG a fait son apport aussi,- nous avons **les résultats acquis suivants** :

**Le cadastre bien développé .**

**L'expertise immobilière** qui correspond aux Normes Européens d'Expertise Immobilière (1997, 2000, 2003), approuvés par TEGoVA, un organisme européen des experts en évaluation immobilière, ainsi qu'au Normes internationaux (2000, 2003).

## LES TACHES TECHNIQUES (2)

**Taxation ou l'estimation foncière en masse** (mass appraisal) à l'aide de logiciel. En 2003 nous avons pris une carte numérique de la taxation pour le territoire du pays.

**Le changement du système géodésique de référence** (dit Datum ou Référentiel) de soviétique Pulkovo 1942 à un nouvel système.

**Planification territoriale** a pris les conditions actuelles d'aménagement durable. Le projet nouvel de la loi sur la planification territoriale (2003) ainsi que la loi sur la politique régionale ou l'arrêt du Gouvernement du 11 septembre 2003 sur la **conception du développement durable du pays** va donner pour les géomètres une tâche nouvelle.

Une autre **tâche à faire en 2004** relative aux contrôles surfaces agricoles par télédétection pour des aides communautaires européennes.

## FORMATION DANS LA PROFESSION

FORMATION ACADEMIQUE  
et

FORMATION CONTINUE  
permettent au spécialiste d'assurer  
les compétences du travail.



**Formation continue** avec un stage professionnel concède au GEOMETRE des pouvoirs dans le cadre des missions publiques ou privées sous le régime d'une profession libérale.

Formation continue: des actions directes;  
des actions indirectes.

**Actualités** dans ce domaine:

Reconnaissance mutuelle des spécialistes en espace européen ou dans l'espace régional et global.

## LES AUTRES INSTRUMENTS DANS LA CREATION DES COMPETENCES (1)

**La presse professionnelle** a son raison dans la création des compétences professionnelles.

La revue de LZHIS *Zemtvarka ir hidrotechnika* (Aménagement foncier et hydrotechnique) a son stage assez longue, depuis 1989.

Deux les autres associations ont les éditions plus modestes. LTVA a le bulletin d'information de l'association ( *LTVA Informacinis biuletenis*). L' Association lituanienne des géomètres , LMA a « Les nouvelles des géomètres » (*Matininku Naujienos*). Le site de LMA est un complément indispensable à les nouvelles *Matininku naujienos*.

## LES AUTRES INSTRUMENTS DANS LA CREATION DES COMPETENCES (2)

**Les livres**, les traductions, les éditions originales édités par nos associations présentent un savoir pour nos membres ainsi que pour les jeunes qui viennent dans la profession.



**Le musée** de la science et pratique d'aménagement foncier, dirigé par l'union LZHIS, est aussi l'outil de la formation des compétences. Il est l'aide-mémoire et est placé à l'Université de l'agriculture. Y on expose beaucoup de choses de notre histoire et notre profession.

## LES LIENS ET LA COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

**Notre profession doit s'appuyer sur  
la coopération interprofessionnelle.**

**Notre profession doit s'appuyer sur  
la coopération internationale.**



La réglementation foncière, le cadastre est le domaine bien connu en Lituanie. Au cours du 20e siècle le pays avait fait trois réformes agraires,- des années 1922, 1950 (soviétique) et 1991 (actuelle). C'est l'expérience immense pour le monde des géomètres. Nous avons le cadastre réformé et multilatéral, au sein du Cadastre 2014.

**Nous avons reçu l'aide internationale dans ces domaines et nous pouvons rendre sa dette pour la communauté humaine.**

## QUELQUES REMARQUES FINALES

- Géomètre doit être un spécialiste de large gamme et bien maîtriser les techniques géomatique, juridique ainsi qu'économiques et gestionnaires. Les associations lituanienes des géomètres ont pour son objectif d'encourager les membres à acquérir de nouvelles compétences ainsi qu'élargir un domaine d'activité.

- Notre métier ne peut se concevoir dans l'approximatif. L'expérience, l'analyse et l'esprit cartésien doivent être bien au centre de nos réflexions. Le géomètre c'est l'ingénieur et expert en même temps capable de concevoir. Il faut dire la propriété et garantir les limites au plans numériques nationaux, il faut faire le cadastre basé non seulement sur le porté à connaissances juridiques et techniques mais aussi à connaissances de la culture et nature.

- Il faut en Europe et dans le monde harmoniser nos formations, notre déontologie professionnelle, nous devons apprendre à écouter, à partager, à échanger, à nous reconnaître dans un processus du développement durable.

## LITUANIE – MAROC



**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**  
**THANK YOU FOR YOUR ATTENTION**

Conférence régionale de la FIG et le 10ème anniversaire de l'ONIGT,  
TS 22, MARRAKECH, le 4 / 12 / 2003